



Remise des prix nationaux : Un label qui rassemble, qui motive, qui engage...

Comme l'a souligné Thibault Beauté, président du CNVVF¹, "le label des Villes et Villages Fleuris est une démarche globale d'évaluation conforme aux enjeux actuels de qualité de vie, d'enjeux climatiques et de biodiversité". Il permet aussi aux territoires de se distinguer et d'être fiers de cette démarche en parfaite adéquation avec les évolutions sociétales.

Des enjeux soulignés aussi par Jean-Baptiste Lemoyne (ministre délégué, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, des petites et moyennes entreprises)² qui a rappelé que "le label des Villes et Villages Fleuris est le plus attrayant et le plus reconnu. Au-delà de vos engagements à améliorer le cadre de vie de vos communes, c'est une passion pour la France que vous partagez pour mettre en valeur nos territoires, notre patrimoine naturel et bâti. C'est une volonté politique des élus à consentir des budgets et un engagement des techniciens. Grâce à vous, grâce à tous, la France rayonne dans le monde et donne à tous envie de venir et de revenir. S'engager pour le fleurissement, c'est aujourd'hui s'engager pour le

cadre de vie et l'environnement. Avec le label des Villes et Villages Fleuris, vous êtes porteur d'une tradition, d'une identité et d'une modernité. Dans le futur plan "Destination France", l'action du CNVVF sera soutenue car elle participe à l'attractivité de la France. Reconnaissance et gratitude à vous car la France est grande, elle est belle grâce à vous".

Le label, un travail de chaque instant

Alors que les prochaines Assises du CNVVF auront lieu au printemps à Meaux, Jean-François Coppé, maire de Meaux³, a rappelé que "tous les élus savent ce que c'est d'aller chercher les Fleurs avec les dents. Tous les ans, c'est un combat et un stress pour ces 4 Fleurs, notre



ville doit être la plus propre, la plus belle comme avant la visite du général dans une caserne. Derrière tout cela, c'est une énergie, un dynamisme et un investissement considérables. Et quoi qu'il en soit, nos massifs sont toujours respectés, ce sont des espaces de concorde et de paix car c'est un patrimoine partagé au quotidien. Le fleurissement est l'élément le plus emblématique car la plus visible de cette démarche de cadre de vie. Aussi, je vous donne rendez-vous à Meaux pour les Assises du CNVVF pour partager nos connaissances car on s'inspire beaucoup des autres pour trouver les bonnes pratiques".

Au palmarès 2021 : 9 "Fleur d'Or", 5 nouvelles communes labellisées "4 Fleurs" et des prix nationaux récompensant des actions effectuées dans un domaine particulier ainsi que 3 "Département Fleuri".

Les nouvelles communes 4 Fleurs

Bien-être à Berck sur Mer⁴ où les édiles entendent bien "allier l'homme à la nature. Ce label est une reconnaissance de l'aménagement urbain pour peu que l'homme s'y sente bien. Il sert une gestion cohérente et douce au service de la beauté, de la culture et de l'exercice physique car il faut penser la ville pour nos habitants et les touristes".

A Caen⁵, "l'implication de tous est indispensable. Cette 4^e Fleur est un engagement pour un cadre de vie sain, beau et agréable. C'est un grand honneur pour nous de voir reconnue la qualité de vie caennaise".

Comme son amie la rose ..., Antoine Meilland est né à Chamboeuf⁶. Aujourd'hui, "notre village-jardin a construit une démarche environnementale, culturelle et touristique avec plus de 6 000 rosiers pour une balade fleurie, colorée et parfumée. Une parfaite collaboration, engagée depuis 10 ans, qui prouve que le fleurissement et la protection de notre cadre de vie sont l'affaire

de tous, élus, techniciens, associations et bénévoles".

Entre forêt et rivière, les représentants de Châteauroux⁷ confirment que "le stress des équipes est une réalité, un vrai challenge, un défi et une angoisse après avoir été reclassé 3 Fleurs en 2017. Mais ces 4 Fleurs sont un encouragement à aller plus loin dans cette démarche d'embellissement".

Toute l'équipe d'Evreux⁸ se dit "fière de cette 4^e Fleur obtenue grâce à l'implication quotidienne des services municipaux. C'est une aventure humaine avec une équipe d'élus et de techniciens et, plus largement, territoriale car elle associe institutions et entreprises, tout en étant innovant sur les espaces naturels et car on partage ce projet avec tous".

Les Départements Fleuris

Si la Dordogne⁹ a dit "merci pour ce plaisir partagé, car c'est une vraie dynamique qui s'engage autour de ce label, dans une démarche d'excellente environnementale à laquelle participe le label Villes et Villages Fleuris pour la mise en valeur touristique de notre patrimoine", l'Eure¹⁰ a souligné sa "grande satisfaction à être renouvelé au titre de "Département Fleuri" car c'est tout un travail de l'équipe du CDT". Emus et touchés, les représentants de la Haute-Saône¹¹, ont voulu rappeler que c'est pour eux "une fierté car ce sont plus de 100 000 habitants mobilisés, des enfants aux anciens, des employés municipaux aux socioprofessionnels, pour servir cette promesse au service de leur territoire, et un défi quotidien pour ceux qui sont engagés dans cette démarche de qualité de vie".

Les prix spéciaux

Le Semae (ex. GNIS) a remis le prix de l'action éducative et pédagogique :

- à la ville de Sens¹², pour qui "c'est une grande fierté mais aussi



“Le label des Villes et Villages Fleuris est porteur d’une tradition, d’une identité et d’une modernité”

beaucoup de stress pour les équipes. Ce prix, c’est aussi la reconnaissance de notre travail par nos pairs. Dans nos équipes, il y a celui qui sait, celui qui fait et celui qui apprend, mais aussi plus de 2 000 écoliers qui apprennent la terre, les fleurs et la nature”.

- et à la ville de **Mandeure**¹³, “inattendue mais forte pour nous et nos équipes, cette récompense honore tout un travail d’équipe qui s’engage pour sensibiliser chacun à la nature et à l’environnement”.

Comme l’a rappelé Michel Audouy, vice-président de Val’Hor : “le label des Villes et Villages Fleuris est une vitrine pour nos productions végétales et nos métiers de l’horticulture et du paysage”. Cette année, le prix de la Diversité végétale remis par Val’Hor honore les communes voisines de :

- **Boubers-sur-Canche**¹⁴ où “c’est un travail continu depuis 1959 engagé avec les collaborateurs, les pépiniéristes locaux et les bénévoles, et surtout les enfants car la relève, ça se prépare”;
- et de **Conchy-sur-Canche**¹⁵ où, “depuis 2003, la diversité végétale nous permet de partager nos connaissances mais aussi de s’engager dans une démarche de développement durable avec les pépiniéristes locaux et de développer un patrimoine végétal de collection...”.

Prix de la reconquête écologique du cadre urbain :

- pour **Illkirch-Graffenstaden**¹⁶ : “un prix qui honore l’engagement quotidien des équipes et la volonté, malgré le stress, de faire de notre ville, une ville agréable”;

- et pour **Velizy-Villacoublay**¹⁷ : “ici on vit avec le label depuis 40 ans et depuis 17 ans avec la 4^e Fleur. Le label, c’est un jury mais aussi et surtout des échanges. Tous les services, de la petite enfance aux espaces verts, concourent à ce seul label, celui des Villes et Villages Fleuris, car nous sommes très fiers de ce cadre de vie qui participe aussi à la reconquête urbaine”.

Prix de la valorisation du patrimoine industriel pour **Guebwiller**¹⁸ qui “a la chance d’avoir ce patrimoine et des friches industrielles à valoriser. C’est un travail considérable mais qui valorise notre ville”.

Alors que le Prix de la valorisation paysagère est attribué à Huningue, le Prix de l’attractivité touristique honore **Saint-Valéry-sur-Somme**¹⁹, le Prix du développement durable est remis à **Juigné**²⁰ : “c’est ici un projet intergénérationnel pour tous les habitants et les touristes, porté par les élus et les bénévoles. Dans nos territoires agricoles, c’est aussi un projet d’équilibre entre l’animal et le végétal pour un espace entretenu par les animaux (éco-pâturage, abeilles...), les hommes et les jeunes générations qui ont engagé un projet de reboisement du stade de foot dans le cadre du programme “un arbre, un enfant” porté par le Département de la Mayenne”.

Prix du cadre de vie pour **Morestel**²¹ : “nous sommes têtus avec un seul mot d’ordre : la beauté. Si c’est facile pour un maire de définir une ambition, c’est aux services de faire et de parfaire cet engagement”.

Prix de la participation citoyenne à **Sémide**²² : “après 20 ans d’engagement dans le label, ce prix spécial récompense notre persévérance et l’engagement de l’association “Fleurir Sémide” et honore toute notre équipe et notre population”.

Prix de la mise en valeur du patrimoine :

- à **Saint-Gervais-les-Bains**²³, “on a la garde du Mont Blanc. Et de



ce patrimoine, nous avons fait un combat pour faire en sorte de préserver notre environnement pour que l'on puisse en profiter et le faire avec respect” ;

- et **Chalon-sur-Saône**²⁴ : “ce label est un bel engagement, un stress mais surtout une belle récompense. Rien ne se fait sans la passion des agents municipaux, toutes ces traditions sont nées au 19^{ème} siècle avec la société d’horticulture”.

Les Fleurs d’Or 2021

- **Anancy**²⁵, “nous sommes tous très heureux de ce label qui honore le paysage, la biodiversité et le fleurissement. Le projet Fleur d’Or était aussi un projet territorial suite à la fusion communale qui a permis de créer du lien et de fédérer 6 communes très singulières, détentrices de 14 Fleurs pour obtenir la Fleur d’Or”.
- **Boulogne-sur-Mer**²⁶ : “beaucoup de joie et de passion car cette Fleur d’Or récompense notre travail, l’indulgence du maire pour la folie du jardinier (Louis Djalāï pour ne pas le citer), la créativité et la confiance accordée pour le bonheur de tous. Il faut donner la place à la nature et au fleurissement pour porter notre message de qualité de vie, et faire rayonner notre ville”.
- **Colmar**²⁷: “il y a un temps où l’on craignait de perdre notre 4^{ème} Fleur car c’est un défi à relever par toutes nos équipes. Aujourd’hui, nous sommes fiers car ce label participe à l’attractivité touristique de notre territoire.”
- **Coulaines**²⁸: “c’est un signe d’excellence et de reconnaissance du travail de notre équipe en matière de fleurissement et de gestion durable exemplaires dans une ville de banlieue et de logements sociaux qui accueille 60 nationalités. Des fleurs sur du béton pour que nos habitants soient heureux et fiers de leur commune.”
- **Courbevoie**²⁹ : “au pied de La Défense, tout l’enjeu est de végétaliser et de désimperméabiliser la ville. Si on écoutait

les maires, on pourrait, sans subvention et par notre travail en matière d’environnement, sauver notre planète. Il n’y a aucune différence entre nos quartiers car il y a des fleurs partout et pour tous. La 4^e Fleur n’est jamais acquise car elle se gagne sur les résultats. Et cette Fleur d’Or nous la partageons avec tous, nos habitants et les enfants de Courbevoie”.

- **Le Plessis Robinson**³⁰ : “compte tenu de notre patrimoine vert et bâti, nous avons mis en place des états généraux de la ville durable... Merci aux services espaces verts et à tous les services techniques car le fleurissement et la qualité de notre cadre de vie sont nos priorités et cette Fleur d’Or, une belle récompense”.
- **Mesnières en Bray**³¹ : “au cœur du bocage, nous voulons que le fleurissement soit le plus naturel possible, et que demain le végétal sauvage prenne toute sa place dans l’embellissement de notre commune car c’est notre identité, notre paysage, mais aussi le développement de notre économie touristique”.
- **Montargis**³² : “c’est un plaisir d’être là, avec vous, car ici c’est la politique de la ville, de la cité, de l’avenir... Le label, c’est une dynamique qui s’instaure entre élus et services. De 2002 à 2012, nous avons mis 10 ans pour atteindre la 4^{ème} Fleur. Notre ville royale est devenue ouvrière mais nous avons résisté pour qu’elle reste belle et attractive, et cette Fleur d’Or récompense cette volonté”.
- **Nantes**³³ : “un grand merci au nom de tous, cette Fleur d’Or est une consécration après 40 ans au niveau 4 Fleurs. Végétaliser, débitumer, créer des îlots de fraîcheur dans une ville comme la nôtre est une nécessité et une volonté certaine.”

Autant de témoignages lors de cette cérémonie où tout le monde à apprécié de se revoir (même masqué !) et s’est donné rendez-vous pour les prochaines Assises du CNVVF à Meaux les 31 mars et 1^{er} avril 2022...